



CONSTRUCTIONS & BIORESSOURCES



## Appel à proposition sur le développement de filières locales pour la construction et la réhabilitation durables

18 juillet 2013

### Contexte de l'appel à proposition

Les débats actuels sur la transition énergétique et, en particulier sur la réhabilitation, montrent que les filières locales<sup>1</sup> pour la construction durable ont un rôle essentiel à jouer. Le Réseau Rural Français souhaite contribuer à l'élargissement d'une offre, diversifiée et plus équilibrée, de choix constructifs et de matériaux locaux, basée sur les ressources, les savoir-faire et les réalités de chaque territoire.

Les territoires français sont riches de réalisations, de projets, d'acteurs dynamiques, de filières en développement susceptibles d'apporter des réponses aux problèmes mis en exergue dans le bâtiment aux plans environnementaux, économiques et sociaux. Encore faut-il en avoir connaissance et que les réalisations soient tangibles ; il faut pouvoir bénéficier des expériences acquises et impliquer les acteurs des territoires et des filières locales pour qu'ils participent pleinement à ces dynamiques qui « nourrissent » les ambitions nationales.

Sur la base des travaux déjà réalisés par le Groupe de Travail mis en place par le Réseau Rural Français, un premier projet de développement de ces filières est mis en œuvre. Les 1ères Assises des filières locales pour la construction durable, qui se sont tenues les 22 et 23 mai 2013 à Troyes, ont permis de valider différents axes de travail.

Parmi ceux-ci la création de « plates-formes » inter-filières sur les territoires a été identifiée comme importante. Il s'agit de fédérer les acteurs des filières locales sur des territoires pour les développer localement.

### Objet de l'appel à proposition

Cet appel à proposition vise à expérimenter sur différents territoires la mise en place de ces plates-formes inter-filières, en vue, dans un second temps, de reproduire l'expérience acquise sur d'autres territoires. Il vise donc à identifier des structures locales qui puissent se saisir légitimement du sujet et mettre en place un programme d'action pour développer les filières locales pour la construction durable sur leur territoire.

<sup>1</sup> Par filières locales, le groupe de travail entend aider les filières de proximité, c'est-à-dire produisant des matières premières, fabricant des matériaux et des produits de construction et les mettant en œuvre, dans un faible périmètre géographique et territorial. Des représentants des filières de construction en bois, en chanvre, en paille, en pierre naturelle ou encore en terre crue participent ainsi au groupe de travail.



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



# Objectifs des plates-formes expérimentales

## Objectif stratégique

Favoriser des dynamiques et potentialités territoriales pour le développement des filières locales pour la construction et la réhabilitation durable.

## Objectif opérationnel

Fédérer les acteurs autour d'une cause commune, déclinée à travers un plan d'action ; en s'appuyant sur l'ingénierie des dispositifs existants réseaux ruraux régionaux, Groupes d'Action Locale, Parcs Naturels Régionaux, sur les Collectivités, les organismes consulaires... et sur les outils existants (observatoires, guides, etc.).

# Moyens mis à disposition

## Moyens humains

Les structures ou les acteurs retenus dans le cadre de cet appel à proposition seront accompagnés par un membre du comité de pilotage du projet de développement des filières locales pour la construction durable soutenu par le Réseau Rural Français. Cette personne aidera à orienter la démarche de création de la plate-forme et de son développement sur le territoire, définira les actions en lien avec ces orientations et accompagnera de manière opérationnelle leur mise en place.

## Moyens matériels

Différents outils sont également en cours d'élaboration pour servir de support aux actions qui seront entreprises sur les territoires : 3 guides sur les filières locales à destination des acteurs des territoires (maîtrise d'ouvrage mais aussi programmation, urbanisme, etc.), des maîtres d'œuvre, des assureurs et des bureaux de contrôle concernant les freins opérationnels qu'ils peuvent rencontrer, et enfin à destination des artisans et du grand public. Un outil de travail collaboratif sera également mis en place et expérimenté dans le cadre de la démarche initiée par cet appel à proposition.

En sus de cet accompagnement individualisé et de ces outils, les structures retenues pourront bénéficier d'une indemnisation de certains frais.

# Critères de sélection

## Organisation

Les structures et acteurs recherchés pour participer au projet du Réseau Rural Français doivent remplir certaines conditions, sans toutefois que celles-ci constituent un frein absolu à une candidature jugée sur le « bien-fondé » :

- L'acceptation de toutes les filières locales, de leur diversité : l'objectif étant de représenter et de développer localement l'ensemble de ces filières, il est souhaitable que la structure répondant à cet appel à proposition ne représente pas davantage une filière qu'une autre, exception faite des spécificités (techniques constructives, ressources) qui peuvent être présentes localement ;
- La capacité de consensus et d'animation : les objectifs de cette expérimentation demandent de conduire une démarche de travail collaborative pour laquelle une expérience préalable est préférable ;
- La mention d'une personne attitrée présentant motivation et intérêt, au sein de la structure porteuse : il s'agit d'avoir un interlocuteur privilégié qui puisse servir de relais auprès du comité de pilotage du projet.

## Champ d'action



Pour la mise en place de ces plates-formes expérimentales, l'échelle régionale est privilégiée. Toutefois, pour la réussite du projet, il est indispensable que les actions soit mises en place en association avec les niveaux nationaux (via notamment le Réseau Rural Français et l'accompagnement apporté) et « intra-régionaux » (pays, parcs naturels, collectivités locales, etc.).

## Délais

Pour être en cohérence avec les délais du projet national du Réseau Rural Français, des premiers résultats doivent être obtenus dès fin novembre 2013.

## Eléments de réponse demandés

Pour répondre à cet appel à proposition, les acteurs devront envoyer une note d'intérêt ne dépassant pas 2 pages recto-verso et reprenant entre autres les aspects suivants :

- La présentation de la structure et de son action ;
- Le lien avec les filières locales pour la construction durable ;
- Le rôle de la structure vis-à-vis des territoires de son champ d'action et des filières locales ;
- L'intérêt que revêt le projet du Réseau Rural Français pour elle ;
- La réponse aux différents critères de sélection.

Les réponses devront être adressées aux contacts ci-dessous avant le **vendredi 30 août 2013**.

## Contacts

Pour tout renseignement et pour envoi des réponses, vous pouvez contacter :

Florian ROLLIN

C&B Constructions & Bioressources

Mail : [florian.rollin@constructions-bioressources.org](mailto:florian.rollin@constructions-bioressources.org)

Tél : 06 78 64 37 78



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :  
*l'Europe investit dans les zones rurales*